

NOMBRE ET TAUX DE PRÉVALENCE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER CHEZ LES 40 ANS ET PLUS, MRC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2020-2021

	Hommes		Femmes		Total	
	Nb ¹	% ²	Nb ¹	% ²	Nb ¹	% ²
Abitibi	140	2,2	200	2,4	340	2,3
Abitibi-Ouest	115	1,8	180	2,2	290	2,0
La Vallée-de-l'Or	230	2,1	355	2,6	590	2,4
Rouyn-Noranda	180	1,6	355	2,3	530	2,0
Témiscamingue	70	1,5	135	2,3	210	1,9
Région	740	1,9	1 220	2,4	1 960	2,1
Québec	47 400	2,0	79 525	2,4	126 930	2,2

Notes:

1. Nombre de personnes d'un territoire donné, de 40 ans et plus, atteintes de la maladie d'Alzheimer, année financière 2019-2020. Une personne assurée par le régime public d'assurance maladie du Québec est considérée comme étant atteinte de la maladie d'Alzheimer si elle a :

- un diagnostic principal ou secondaire de maladie d'Alzheimer inscrit au fichier des hospitalisations MED-ECHO au cours de l'année, OU
 - trois diagnostics de maladie d'Alzheimer enregistrés au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte à l'intérieur d'une période de deux ans, avec au moins 30 jours de délai entre deux réclamations, OU
 - une prescription de médicaments spécifiques contre la maladie d'Alzheimer (uniquement chez les 65 ans et plus).
- Par conséquent, les données présentées ici sont en partie influencées par l'organisation des services propre à chaque territoire.

2. Nombre de personnes d'un territoire donné, de 40 ans et plus, atteintes de la maladie d'Alzheimer en date de l'année financière 2020-2021, rapporté à la population de 40 ans et plus du même territoire au milieu de la période, multiplié par 100. Le pourcentage est ensuite ajusté selon la méthode de standardisation directe avec la population du Québec de 2011 comme population de référence.

SOURCE :

Centre de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSAT), [Taux de prévalence de la maladie d'Alzheimer \(2020-2021\)](#), 2022.